

Octobre 2025

INFO TRAVAUX

SANTERRE HAUTE-SOMME

#LECANALAVANCE

VALLÉES DE LA SOMME ET DE L'OMIGNON : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

De quoi s'agit-il ?

Pour accompagner la construction du Canal, la Société du Canal Seine-Nord Europe met en œuvre des aménagements destinés à favoriser la biodiversité et enrichir les habitats naturels de la faune et de la flore. Dans la vallée de la Somme et dans la vallée de l'Omignon, ce sont 16,9 hectares qui sont concernés par ces travaux.

En quoi consistent les travaux ?

Les travaux engagés ont pour objectif de restaurer les sites humides concernés notamment grâce à des opérations de débroussaillage, d'entretien ciblé de la végétation (saules, aulnes, roselières), de remise en état de l'habitat d'espèces comme le Blongios nain ou le Busard des roseaux et d'aménagement écologique (installation d'un radeau à Sterne pierregarin, gestion et renaturation d'étang, entretien et restauration de la végétation des berges, restauration de prairies humides, plantation de haies...).

Quand et où auront lieu ces interventions ?

Les travaux principaux se dérouleront entre novembre 2025 et mars 2026*. Trois sites sont concernés (voir carte au verso) :

- Le site « Bois de la Chapelle » à Ennemain (1,9 hectares)
- Le site « Le Marais du Vivier » à Saint-Christ-Briost (5,4 hectares)
- Le site « Les Eaux » à Villers-Carbonnel (9,6 hectares)

Est-ce que les travaux auront des incidences ?

Les travaux d'aménagements environnementaux entraîneront peu de nuisances sonores. Toutefois, ils donneront lieu à des passages d'engins de chantier sur les routes d'accès aux sites aux heures ouvrables de la semaine. Par ailleurs, la circulation piétonne pourra être ponctuellement restreinte sur le chemin communal de Saint-Christ-Briost, près du site du "Marais du Vivier".

**Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.*

Carte des zones d'intervention



UN CHANTIER EST UNE ZONE DANGEREUSE RESPECTEZ L'INTERDICTION D'Y PÉNÉTRER

Les chantiers du Canal Seine-Nord Europe ne sont pas des terrains de jeu !



- **Circulation de camions et d'engins** de chantier avec peu de visibilité pour les conducteurs
- Présence de **machines et de matériels dangereux**
- **Chutes** possibles (trous, objets au sol...)
- **Autres dangers** possibles (chocs électriques, noyade, chutes d'objets, ensevelissement, explosion, produits dangereux...)

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants



Une remarque sur nos chantiers,
Une question sur le projet ?
Contactez-nous : santerre.hautessomme@scsne.fr

Quelles sont les prochaines étapes ?

Après les travaux prévus cet automne et l'hiver prochain, des interventions d'ajustement et d'entretien seront menées en 2026 et 2027 pour parfaire les aménagements. Un suivi écologique sera ensuite assuré par la SCSNE, avant la prise en charge à long terme du site (30 ans) par un gestionnaire dédié.

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



Région
Hauts-de-France



Région
Île-de-France



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



AFIT France



Nord
Le département est là



Oise
LE DÉPARTEMENT



Pas-de-Calais
Notre Département



Somme
notre département

**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

**RESTONS
CONNECTÉS**

santerre.hautessomme@scsne.fr

www.canal-seine-nord-europe.fr

